

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 272-2015
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2015.RRGR.1094

Déposée le: 16.11.2015

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Krähenbühl (Unterlangenegg, UDC) (porte-parole)
Hebeisen-Christen (Münchenbuchsee, UDC)
Speiser-Niess (Zweisimmen, UDC)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée: Non

N° d'ACE: du
Direction:
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Apprendre à taper au clavier avec les dix doigts à l'école obligatoire

Le Conseil-exécutif est chargé d'introduire l'apprentissage de la frappe à dix doigts à l'école obligatoire et d'en faire un objectif d'apprentissage pour tous les élèves.

Développement :

A l'époque de l'ordinateur, il est important de savoir taper au clavier avec les dix doigts. Dans de plus en plus de professions, il faut saisir des données à l'écran : la frappe à dix doigts revêt donc aussi une importance économique. Le *Lehrplan 21* comporte un module « *Medien und Informatik* », mais la frappe à dix doigts n'est pas expressément prévue dans ce domaine de compétences. Ce qui est une erreur compte tenu de son importance. Il faut donc y remédier.

Destinataires

- Sélectionner la Direction
- Grand Conseil